

à l'encontre de la loi et à l'encontre de l'esprit de la Confédération. Après qu'ils eurent gagné l'élection, ils se mirent à genoux devant cette même province de Québec et lui demandèrent pardon de ce qui avait été dit par leur parti et qu'ils n'avaient jamais rétracté auparavant. Aucun des membres du parti unioniste n'a jamais pris la responsabilité des mensonges et des calomnies séditeuses publiées officiellement sous le nom de son propre parti dans les journaux quotidiens de la province d'Ontario pendant toute la durée de la campagne électorale. Le résultat fut qu'à l'élection suivante, en 1921, les citoyens de la province de Québec se rappelant ce qui avait été dit antérieurement dans l'Ontario, n'élirent pas un seul candidat unioniste.

L'honorable député de Victoria (Alb.) (M. Lucas) a dit qu'il ne savait pas comment nos électeurs nous jugeraient lors de la prochaine élection. L'honorable député de Rimouski (sir Eugène Fiset) et moi avons protesté énergiquement. Qu'il vienne chez nous; il y apprendra que nos amis dans nos circonscriptions sont très satisfaits du travail que nous accomplissons ici pour eux. Je suis heureux de dire que l'honorable député de Rimouski est le général qui a conduit la députation composée de quelques membres de cette Chambre, à la commission des chemins de fer pour obtenir une réduction des taux de transport des pommes de terre, ce qui a aidé considérablement les cultivateurs de notre région.

Qu'on me laisse dire quelques mots de la bonne entente. Nos gens devraient se connaître les uns les autres et devraient aussi connaître leur pays. Les habitants de la province de Québec ne sont pas du tout imbus de cet esprit de clocher que leur prête les journaux d'Ontario. Ce sont des gens pratiques. Ils habitent le sol de cette province depuis des générations. Ils sont heureux d'y vivre. Ils aiment leur pays et ils comprennent que leur patrie est le Canada. Loïn d'être étroits d'esprit, ils seraient prêts à défendre le Canada le moment venu, mais ils ne peuvent comprendre comment nous pouvons dépenser de l'argent pour des guerres en dehors de nos frontières. Je regrette de ne voir qu'un seul membre du parti unioniste à son siège, mais je l'invite néanmoins à venir visiter mon comté, l'été prochain, alors que je le présenterai aux électeurs du bas du Saint-Laurent. Je suis convaincu qu'il les comprendra et qu'il constatera que ce sont des gens dignes de confiance et d'estime. Il pourra ainsi renseigner ses collègues de la gauche afin d'éviter toute erreur possible dans l'avenir. Les Canadiens de race sont les meilleurs de nos citoyens.

Il y a deux ans, des feux de forêt ont causé pour au moins trois millions de dommages

[M. Pouliot.]

dans mon comté. Des paroisses ont été complètement ruinées et leurs habitants étaient de bon Canadiens, nés sur notre sol et l'habitant depuis des générations: ils n'ont pas émigré aux Etats-Unis. Leurs maisons et leurs bâtisses ont été ravagées et il ne leur est demeuré que leur fier courage. Ils disaient: "Nous avons eu des malheurs, mais nous allons nous reprendre." Et ils y ont réussi. Voilà les gens que nous devons aider, que nous devons garder au pays. Au lieu de dépenser des sommes folles pour amener des immigrants au Canada, consacrons cet argent à retenir chez nous nos concitoyens et à leur permettre de vivre heureux sur le sol canadien.

Le Gouvernement continue ses subventions aux provinces pour l'entretien des routes. Il y a trois sortes de routes publiques: les routes locales, pour l'usage des municipalités; les routes provinciales et il devrait y avoir des routes fédérales dont une partie de l'entretien retomberait sur le gouvernement fédéral. A mon sens, le Gouvernement devrait accorder des subventions aux municipalités plutôt qu'aux provinces. Sous le régime des lois de la province de Québec, les municipalités peuvent se faire accorder un octroi équivalent aux sommes qu'elles dépensent moyennant un intérêt peu élevé. Si les municipalités pouvaient recevoir une aide directe du gouvernement fédéral, elles pourraient refaire toutes leurs routes et ainsi améliorer les moyens de communication dans tout le pays.

Il faut un bateau traversier entre la Rivière-du-Loup et Tadoussac. Il y a quelques années, un service était maintenu été comme hiver entre la Rivière-du-Loup et Tadoussac, par un petit navire en bois qui profitait du courant le menant de Tadoussac à la Rivière-du-Loup une journée pour le ramener le lendemain de la Rivière-du-Loup à Tadoussac. Nous avions ainsi des communications constantes toute l'année entre la côte nord et la côte sud du fleuve Saint-Laurent. Comme tout le monde le sait, le chenal du nord à l'est de Tadoussac, le long de la côte nord, n'est jamais fermé par la glace comme l'est le chenal du sud, exception faite de la route entre Tadoussac et la Rivière-du-Loup. En conséquence, je compte que le ministre du Commerce saura faire droit aux demandes des citoyens de cette région et de la Rivière-du-Loup et qu'il leur accordera le bateau traversier qu'ils demandent. C'est de la plus haute importance, car cela constitue le seul moyen de communication en hiver entre notre région et la partie du pays située à l'est de la côte nord, près du Saguenay.

Quant aux chemins de fer, à la Rivière-du-Loup, dans mon comté, nous avons de bons ateliers, d'excellents ouvriers et un outillage